

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5811**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine Sciences, technologies, santé Mention "Métiers du décisionnel et de la statistique"

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lumière - Lyon 2, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Lyon II, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

114 Mathématiques, 326m Informatique, traitement de l'information, 320m Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La licence Mention "**Métiers du décisionnel et de la statistique**" propose un parcours "**Chargé d'études statistiques**" qui certifie les étudiants et les professionnels aux activités suivantes :

- La conception et l'administration de questionnaires
- L'extraction de données statistiques
- L'utilisation de données publiques (RP, SIRENE) - La mise en relation de données
- Le suivi d'études statistiques
- L'analyse documentée
- La rédaction de compte rendus des résultats obtenus et la cartographie des résultats

Compétences professionnelles :

- Organiser une étude statistique
- Exploiter de grandes bases de données
- Analyser un problème avec les outils statistiques adéquats et exploiter les données géographiques
- Mettre en place une stratégie marketing
- Rédiger et communiquer des résultats et argumenter une perspective

Capacités communes à tous les diplômes de licence professionnelle :

- capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Gestion des entreprises :

- Banques et sociétés de crédit, mutuelles
- Cabinets d'études privés et sociétés de sondages
- Services marketing et clientèles de grandes sociétés, centres de contact client
- Grande distribution

Politiques publiques :

- politiques sociales (retraites, chômage, santé) organismes sociaux (CAF, CPAM, ANPE, MSA)
- aménagement et gestion des territoires (collectivités territoriales, agences d'urbanisme, transports publics, observatoires régionaux, tourisme)
- bureaux d'études, cabinets de conseil, instituts de sondage
- Chargé d'études statistiques et sociologiques
- Geomarketeur
- Chargé d'études socio-économiques
- Chargé d'études marketing
- Chargé d'études prospectives

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1202 : Analyse de crédits et risques bancaires

M1403 : Études et prospectives socio-économiques

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :****SEMESTRE 5** (30ects)

- UE ACQUISITION DES COMPETENCES DE BASE
- UE ANALYSE DE DONNEES
- UE DOMAINES D'APPLICATION
- UE COMMUNICATION
- UE PROJET TUTEURE, PPP ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE

SEMESTRE 6 (30 ects) :

- UE OUTILS STATISTIQUES
- UE LOGICIELS SPECIALISES
- UE DOMAINES D'APPLICATION
- UE COMMUNICATION
- UE PROJET TUTEURE, PPP ET PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	le jury comprend des enseignants de la licence, des maîtres d'apprentissage (tuteur entreprise pour les inscrits au titre de la formation continue) des tuteurs académiques, des membres du Conseil de gestion de l'Unité de Formation par Apprentissage et des membres de l'équipe d'animation du diplôme et de la Direction de l'IUT
En contrat d'apprentissage	X	le jury comprend des enseignants de la licence, des maîtres d'apprentissage (tuteur entreprise pour les inscrits au titre de la formation continue) des tuteurs académiques, des membres du Conseil de gestion de l'Unité de Formation par Apprentissage et des membres de l'équipe d'animation du diplôme et de la Direction de l'IUT
Après un parcours de formation continue	X	le jury comprend des enseignants de la licence, des maîtres d'apprentissage (tuteur entreprise pour les inscrits au titre de la formation continue) des tuteurs académiques, des membres du Conseil de gestion de l'Unité de Formation par Apprentissage et des membres de l'équipe d'animation du diplôme et de la Direction de l'IUT
En contrat de professionnalisation	X	le jury comprend des enseignants de la licence, des maîtres d'apprentissage (tuteur entreprise pour les inscrits au titre de la formation continue) des tuteurs académiques, des membres du Conseil de gestion de l'Unité de Formation par Apprentissage et des membres de l'équipe d'animation du diplôme et de la Direction de l'IUT
Par candidature individuelle	X	POSSIBLE POUR PARTIE DU DIPLOME PAR VES OU VAPP
Par expérience dispositif VAE	X	JURY COMPOSE D ENSEIGNANTS CHERCHEURS ET DE PROFESSIONNELS

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :**

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon 2 en vue de la délivrance des diplômes nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon 2 en vue de la délivrance des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

SERVICE DES STATISTIQUES ET D AIDE AU PILOTAGE (SESAP)

www.univ-lyon2.fr

Autres sources d'information :

<http://iut.univ-lyon2.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Lumière Lyon 2

86 rue Pasteur

69365 Lyon cedex 07

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut Universitaire de Technologie Lumière

Université Lyon 2

Campus Porte des Alpes

160 Boulevard de l'Université

69676 Bron cedex

Historique de la certification :